



## *Les décors de rinceaux des églises romanes du Médoc*

Brigitte Lescarret \*

Bien que très présents sur les édifices romans, les décors de rinceaux n'en sont pas moins négligés. S'ils sont parfois mentionnés et décrits succinctement quand ils figurent sur les tailloirs des chapiteaux, ils n'ont pas constitué d'objet d'étude en tant que tels. La démarche adoptée débute par la constitution d'un inventaire, exhaustif certes, mais limité à une partie du département : la presqu'île du Médoc. Les notices réalisées pour chaque édifice permettent de présenter le contexte de l'étude et les caractéristiques des décors de rinceaux en Médoc.

### *Le paradoxe de l'abondance*

Malgré la rareté des édifices romans subsistant dans cette partie de notre département, il a été possible de répertorier une grande variété de rinceaux ce qui peut sembler paradoxal.

### *La rareté relative des édifices romans en Médoc*

Comparativement à l'Entre-deux-Mers, la presqu'île du Médoc fait figure de parent pauvre. La faible densité des églises<sup>1</sup> apparaît clairement à la lecture de la carte des édifices romans subsistant à l'heure actuelle (fig. 1). Le nombre d'églises construites au cours des XIe et XIIe siècles a sans doute été moins important que dans d'autres parties

du Bordelais ou qu'en Bazadais, mais aussi beaucoup ont été endommagées ou détruites, en particulier au XIXe.

Certes la zone située entre la côte atlantique et les lacs, constituée de landes, était quasiment désertique. Cependant le Médoc, bien qu'excentré, n'était pas totalement isolé ; l'est de la presqu'île, en bordure de l'estuaire, était plus peuplé et constituait une zone de passage.

Très tôt les influences monastiques suscitent la construction de plusieurs édifices. Les premières mentions de Soulac apparaissent dans deux chartes de l'abbaye de Sainte-Croix datées, selon les auteurs, de la fin du Xe ou du premier tiers du XIe siècle<sup>2</sup>. C'est également au XIe siècle que l'abbaye de Vertheuil a été fondée, probablement par Guillaume VIII d'Aquitaine ; placée à la limite de la zone sablonneuse et des terres fertiles bordant la Gironde, elle abritait une importante communauté de chanoines réguliers de Saint-Augustin<sup>3</sup>.

\* Cet article s'appuie sur notre mémoire de Master 1 réalisé en 2011 sous la direction de Ph. Araguas et C. Gensbeitel.

1. On peut toutefois observer un maillage plus dense dans certaines zones et plus particulièrement au nord-est de la presqu'île où les deux édifices de la commune de Civrac sont très proches de ceux de Gaillan et de Bégadan ainsi que des deux églises aujourd'hui disparues de Couquèques et de Saint-Martin de Potensac.
2. Picot-Subes, 1990, p. 257
3. Cabanot, 1990, p. 343

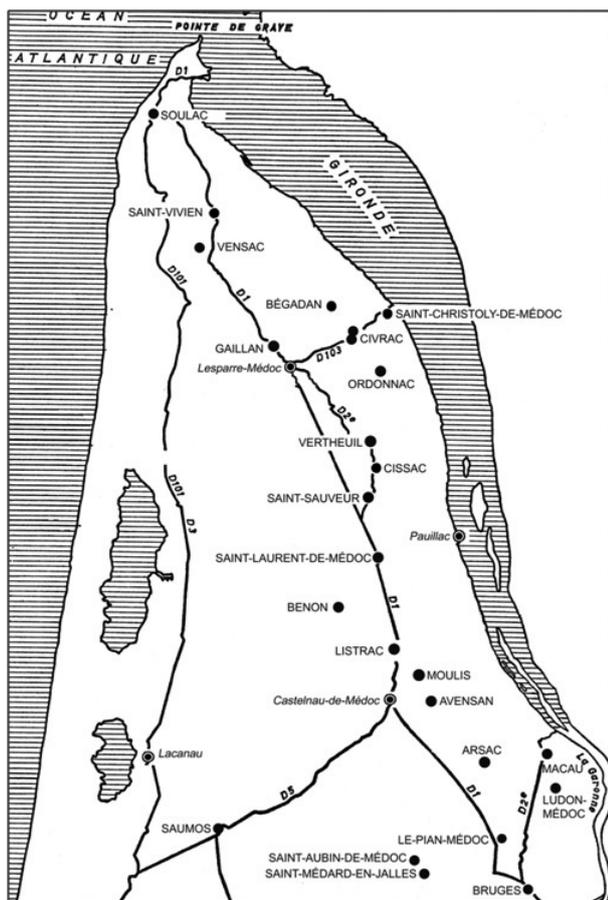


Fig. 1.- Carte des édifices romans du Médoc.

Enfin, au cours de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, Compostelle devient le plus puissant pèlerinage de la chrétienté ; une des voies secondaires traversait le Médoc. Le point de départ de la voie littorale, non répertoriée dans le guide du pèlerin du XIII<sup>e</sup> était situé à Soulac. Cette voie était appelée également « voie des anglais » car les pèlerins en provenance de Normandie, Bretagne, Angleterre ou Hollande se rendaient là par bateau et poursuivaient leur chemin par terre en raison de la violence et de la fréquence des tempêtes dans le golfe de Gascogne. Par ailleurs, selon l'abbé Baurein, « Il y avait un passage anciennement très fréquenté de la Saintonge à la côte du Médoc. On ne saurait imaginer la quantité de pèlerins qui allaient alors à Saint-Jacques-de-Compostelle »<sup>4</sup>. De Soulac, les pèlerins pouvaient aussi rejoindre la voie de Tours soit à Bordeaux soit, plus au sud, vers Mons, près de Belin-Beliet, via le Vieux-Lugo. S'il ne reste rien aujourd'hui de l'hôpital de Grayan sauf dans le nom de la commune : Grayan et l'hôpital, les églises de Vensac, et, plus au sud, de Notre-Dame de Benon, de Saumos et du Temple étaient les chapelles de commanderies templières.

Ces édifices ont évidemment souffert au cours des siècles. Les guerres de religions ont occasionné quelques dommages. Selon A. Dupré, dans un numéro de mai 1891 de la *Revue catholique de Bordeaux*<sup>5</sup>, les protestants ont forcé et brûlé l'église de Saint-Vivien en 1622. C'est également en 1622 que les huguenots ont pris l'église de Soulac et qu'ils ont dévasté la nef de la petite église romane de Couquèques, voisine de Bégadan. Si la Révolution française n'a pas eu de conséquences importantes sur l'état des monuments, on peut cependant signaler la destruction des archives de l'abbaye de Vertheuil<sup>6</sup>.

C'est au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les édifices romans du Médoc ont le plus souffert. En effet le cardinal Ferdinand-François-Auguste Donnet, nommé archevêque de Bordeaux en 1837, a été à l'initiative de la construction de nombreux édifices religieux en Gironde mais aussi de la rénovation quasi-totale de deux cent vingt trois églises. Peut-être en raison de la prospérité économique due à la viticulture, beaucoup de ces églises sont situées sur la presqu'île du Médoc. L'église de Soulac, dont le désensablement a été favorisé par le cardinal afin de rendre l'édifice au culte, fait figure d'exception ; pourtant, le chevet gothique qui enserrait l'ancien chevet roman n'a pas été conservé<sup>7</sup>. Dans certains cas extrêmes les édifices romans ont été rasés pour être remplacés par des pastiches néo-romans neufs ; c'est le cas à Talais, à Ordonnac, où une copie de l'ancienne église fait aujourd'hui office de chai. A Gaillan, l'ancien clocher roman a été entièrement déposé et reconstruit à côté. A Macau une église néo-gothique jouxte le clocher. De celles de Saint-Christoly et de Saint-Médard en Jalles, il ne reste de roman que les absidioles. A Arzac l'église a été totalement reconstruite entre 1843 et 1878, seul le portail sud roman a été conservé.

Le cas le plus fréquent est que le chevet roman soit conservé et parfois restauré, la nef totalement reconstruite et un clocher à flèche rajouté : c'est le cas à Saint-Aubin de Médoc, Avensan, Cissac, Civrac, Bégadan et Saint-Vivien. On peut leur ajouter les édifices dont les nefs ont été modifiées auparavant, et parfois dès le XIII<sup>e</sup> siècle : Bruges, Moulis, Listrac, Saint-Laurent-Médoc, Saint-Sauveur, Vensac. Au total, ce sont douze églises qui n'ont plus de roman que le chevet.

4. Baurein, 1876, t. 1, p. 273. Le passage auquel il est fait allusion est probablement la traversée fluviale entre le sanctuaire de Talmont et la rive gauche de l'estuaire de la Gironde.

5. Brutails, 1912, p. 116.

6. Cabanot, 1990, note 1 p. 360.

7. Léo Drouyn en a fait une description dans un texte daté du 6 avril 1858 mais aucun dessin correspondant à l'état de l'église à cette époque n'est parvenu jusqu'à nous. A.M., Fonds Drouyn, *Notes historiques et archéologiques*, t. 47, p. 216. Nous pouvons cependant avoir une idée assez précise de ce qu'était ce chevet grâce à une eau forte parue dans la revue catholique de Bordeaux en 1883.

On aurait pu penser que dans un tel contexte les décors de rinceaux auraient été rares. Il est pourtant possible d'en répertorier un grand nombre. Ils sont présents dans la plupart des édifices, vingt sur vingt-cinq soit 80 %, et présentent des configurations très diverses : pas moins de quarante trois motifs différents, dont certains présentent plusieurs variantes.

### *L'abondance des rinceaux*

Les parties romanes conservées, essentiellement les chevets, sont, en effet, la plupart du temps très riches en décors. Par ailleurs, certains d'entre eux, aujourd'hui disparus, sont connus grâce aux dessins de Léo Drouyn. Enfin, les sculpteurs romans ont multiplié les variations à partir du modèle antique du rinceau.

### *La richesse du décor sculpté*

Henri Focillon a, il y a près de trois quarts de siècle, souligné l'étroite collaboration entre architecture et sculpture dès les débuts de l'art roman<sup>8</sup>. Les édifices jusque là peu articulés sont remplacés par des constructions où l'espace est fractionné. Les éléments architecturaux, utilisés à la fois à des fins fonctionnelles et ornementales comme les arcs, les colonnes, colonnettes et pilastres ainsi que les cordons et les bandeaux, structurent les parois et composent un décor. La sculpture ornementale, qui dans de nombreux cas est constituée de décors de rinceaux, intervient ici comme un élément de mise en scène. Ce décor est particulièrement soigné et abondant dans les sanctuaires, lieux de la présence du Saint-Esprit et des reliques et de la célébration des offices dont les laïcs sont exclus. Six chevets médocains, ceux d'Avensan, de Moulis, de Cissac, de Soulac et surtout de Bégadan (fig.2) et de Saint-Vivien, en témoignent.

Si, au XIe siècle, l'abondance des sculptures à l'extérieur des édifices n'est pas une généralité, ce phénomène commence à se développer dès le tournant du XIIe et devient de plus en plus prégnant dans une phase avancée de l'époque romane. Des faisceaux de trois colonnes engagées délimitent sept à neuf pans ; ces colonnes peuvent être surmontées de chapiteaux sculptés. A Saint-Vivien, de fines colonnettes décorées de rinceaux forment un joint entre la colonne centrale et les colonnes latérales (fig. 3).

Horizontalement, les chevets présentent deux ou trois étages : un soubassement aveugle, un étage percé de baies et, dans les cas des chevets les plus complexes, un troisième étage décoré d'arcatures aveugles (fig. 2). Ces étages sont séparés par des cordons le plus souvent sculptés, comme le sont corniches et modillons. Les baies sont encadrées de colonnettes situées dans les ébrasements, colonnettes qui sont surmontées de chapiteaux sculptés. A Bégadan (fig. 2) et à Saint-Vivien, un troisième bandeau forme le tailloir des baies et annelle les



Fig. 2. - Bégadan. Chevet depuis le sud-est.



Fig. 3. - Saint-Vivien. Chevet, détail des faisceaux de colonnes engagées.

colonnes, divisant ainsi en deux le niveau intermédiaire. Les extrados des arcades sont bien souvent ornés d'une frise de rinceau. Là encore Saint-Vivien se distingue par une double rangée de frise (fig. 4).

On a parfois écrit que l'intérieur des chevets était moins orné que l'extérieur : c'est loin d'être une généralité. A Avensan et à Moulis, les structures internes sont plus complexes qu'à

8. Focillon, 1932.

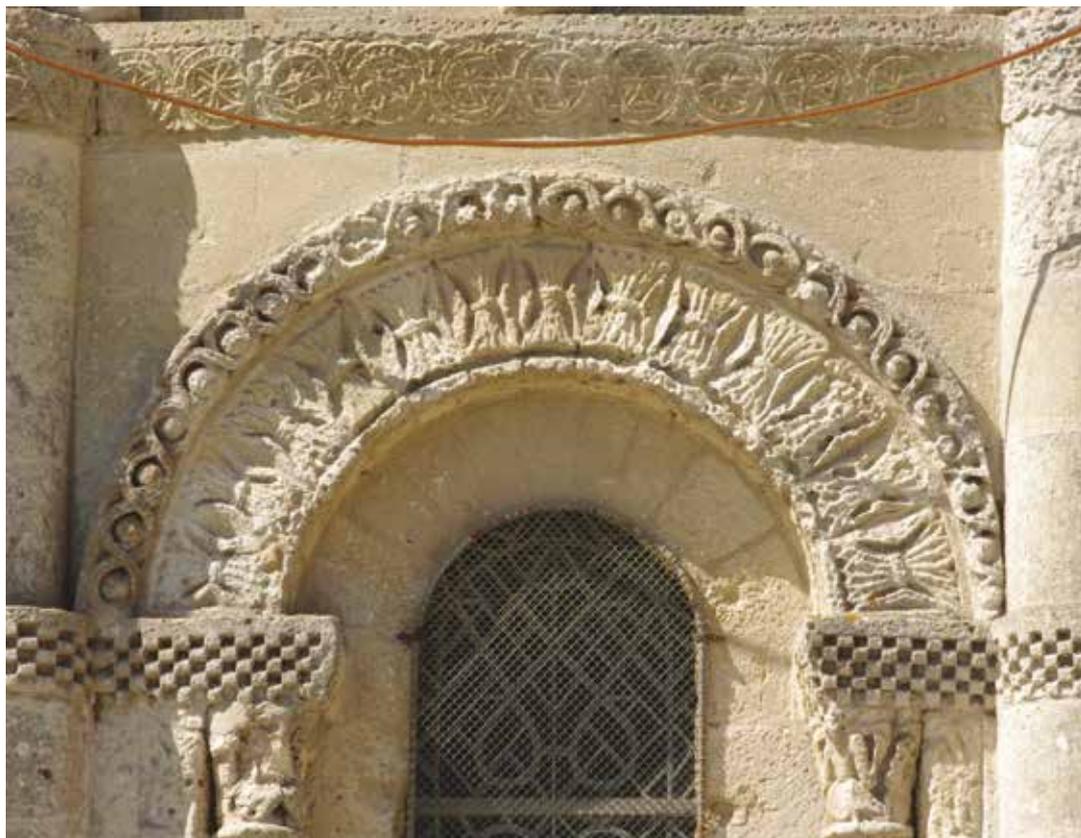


Fig. 4. - Saint-Vivien.  
Chevet, arcade  
de la baie nord-est.

l'extérieur et le décor y est beaucoup plus abondant. Ainsi, l'élévation intérieure du chevet de Moulis (fig. 5) possède deux niveaux d'arcatures superposées et une corniche marque la séparation avec la voûte. Dans les parties droites du chœur, les arcs des deux étages sont en plein cintre, mais, dans l'hémicycle, ceux de la partie inférieure se croisent pour former des arcs ogivaux. Les rinceaux décorent les rangées de frises des arcs et les tailloirs des colonnettes qui peuvent se prolonger en bandeaux.

### *L'apport des dessins de Léo Drouyn*

Les dessins de Léo Drouyn sont précieux à deux titres<sup>9</sup>. D'une part, ce sont parfois les seuls témoignages qui nous restent d'édifices ou de parties d'édifices aujourd'hui disparus : le portail sud de Saint-Médard en Jalles, l'ancienne église Saint-Martin de Potensac, dans la commune d'Ordonnac, et la façade de Notre-Dame de Cissac. D'autre part, certains chevets ayant été « restaurés » aux XIXe et XXe siècles, la comparaison des dessins avec l'état actuel permet d'identifier les modifications : à Avensan, les arcatures supérieures des élévations intérieures ont été refaites mais les chapiteaux des arcatures inférieures sont conservés ; au chevet de Saint-Vivien, pratiquement tout le décor des arcatures aveugles du niveau supérieur a été rajouté.

Cependant, ces dessins ne sont pas toujours parfaitement conformes aux modèles. Systématiquement, quand Drouyn dessine un ensemble (portail, élévation d'un chevet...), il ne représente pas la totalité d'une frise mais seulement une partie ; c'est par extrapolation qu'on peut avoir une idée de l'ensemble de la frise. Dans trois cas, certains détails ne correspondent pas aux originaux. Pour la corniche du chevet de Bégadan, les inexactitudes peuvent résulter d'un défaut d'observation lié au mauvais état de l'original et à la position élevée de la corniche qui rend l'observation à l'œil nu difficile : les crossettes en vis-à-vis, au croisement des tiges et donc entre les cercles, ne figurent pas dans le dessin ; la forme ainsi que le nombre de pétales de la rosace centrale ne sont pas conformes au modèle. A Civrac, sur le tailloir d'un chapiteau (fig. 6), Léo Drouyn a perçu les hésitations du sculpteur – crossettes indépendantes ou rattachées aux bordures de la palmette ? – mais ne les a pas restituées comme telles : il a supprimé la deuxième tige de la palmette circonscrite qui part d'un lobe et non de la base de la palmette. Enfin, à Moulis, pour la frise à l'extrados de l'arcature inférieure du chœur (fig. 7), le dessin a accentué la forme des palmettes « en coquille », ce qui correspond bien à

9. Larrieu, B. & Duclot, J.-F., (Collection dirigée par), 2003.



Fig. 5. - Moulis.  
Chœur, élévation nord.

certaines parties des frises, et réduit leur taille de telle sorte qu'elles n'occupent qu'une partie de l'espace délimité par les deux tiges qui se croisent<sup>10</sup>. On peut se demander si Drouyn n'a pas dessiné ce qui, selon lui, aurait dû être, restituant ainsi un modèle idéal qui n'aurait pas été respecté par des sculpteurs de second ordre<sup>11</sup>.

### *Les quatre catégories de rinceaux*

L'art roman a des relations étroites avec l'art antique. Les différents motifs de rinceaux peuvent évidemment s'inspirer des formes romaines, sans pour autant les copier servilement mais, au contraire, en multipliant combinaisons et réinterprétations. En particulier abondent les motifs composés de tiges à terminaisons végétales, alors que, dans les modèles antiques, les palmettes sont le plus souvent disposées de part et d'autre de la tige. S'en tenir à une définition restreinte des rinceaux aurait conduit à ne pas prendre en compte la richesse et l'originalité de la sculpture ornementale romane. Nous avons donc opté pour une définition large qui englobe trois catégories, les deux premières reprenant les définitions utilisées par Aloïs Riegl<sup>12</sup>.

Les « rinceaux ondulants » comprennent deux variantes. Le « rinceau ondulant continu » (fig. 8) correspond à la définition la plus courante et la plus restrictive, que l'on trouve par exemple dans le petit glossaire de Jean Cabanot<sup>13</sup> : une tige ondulante dont se détachent, alternativement d'un côté et de l'autre, des volutes ou des motifs végétaux. Le « rinceau ondulant intermittent » est légèrement différent : les motifs floraux sont insérés dans la tige ondulante et ainsi l'interrompent.

10. Léo Drouyn a déploré la qualité des restaurations dans cet édifice : « Cette église a eu à plusieurs reprises le malheur de tomber entre les mains de restaurateurs ignorant l'art roman, ou qui n'ont pas dirigé leurs ouvriers pour les objets de détail » A.M.Bx, Fonds Drouyn, Ms 290, *Notes historiques et archéologiques*, t. 48, n° 560, p. 174.

11. Ces trois cas ne sont pas suffisants pour constituer un échantillon significatif. Une confrontation systématique d'un grand nombre de dessins et de photos des mêmes décors ornementaux serait nécessaire pour valider cette hypothèse.

12. Riegl, 2002 (1893), p. 104

13. Cabanot, 1995, p. 41.

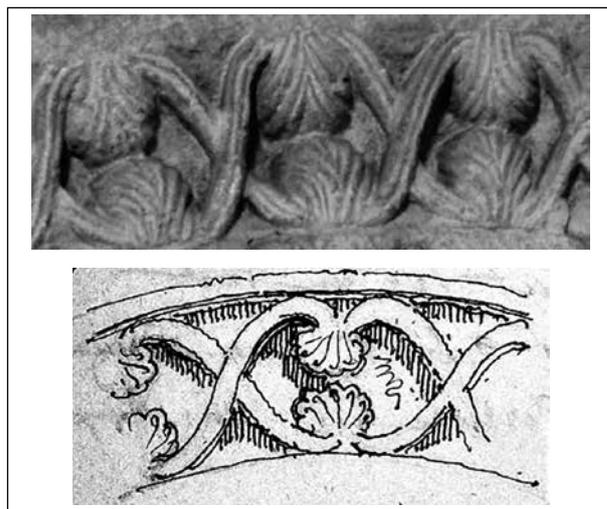
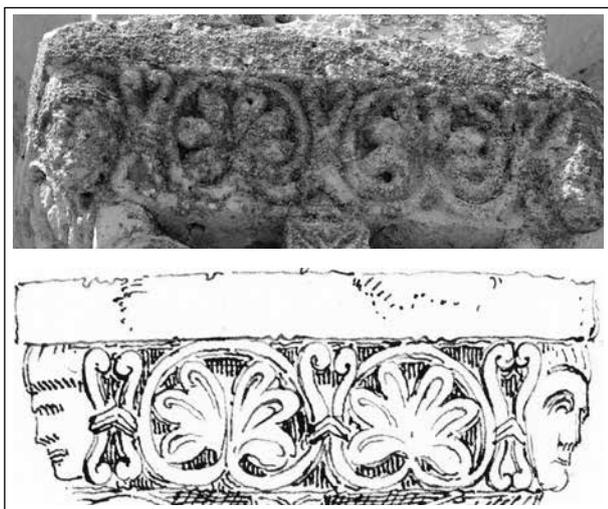


Fig. 6a. - Civrac-en-Médoc, église Saint-Pierre. Chevet, tailloir du chapiteau recevant les arcs gémérés au nord-est

Fig. 6b. - Dessin de Léo Drouyn (*Léo Drouyn en Médoc*, p. 136)

Fig. 7a. - Moulis, chœur, extradors des arcades de l'arcature inférieure.

Fig. 7b. - Dessin de Léo Drouyn (*Léo Drouyn en Médoc*, p. 136).

Fig. 8. - Rinceau ondulant continu : Civrac-en-Médoc, église Saint-Pierre, cordon sous les baies gémérées sud.

Fig. 9. - Entrelacs de rinceaux ouvert : Bégadan, chevet, tailloir du chapiteau de l'arcature aveugle sud-est.

Fig. 10. - Entrelacs de rinceaux fermé : Bégadan, chevet, frise de la corniche.

Les « entrelacs de rinceaux » présentent des combinaisons multiples, où plusieurs tiges s'entrecroisent pour former des lacets associés à des motifs végétaux<sup>14</sup>. La première variante – rinceaux ouverts – est l'entrelacs de tiges à terminaisons végétales (fig. 9). Dans les autres cas – rinceaux fermés –, deux tiges se croisent et se recroisent formant ainsi une série de cercles entourant des motifs végétaux (fig. 10).

Plusieurs raisons autorisent à retenir une troisième catégorie : les frises de palmettes « circonscrites ». Aloïs Riegl a recensé plusieurs exemples où des palmettes remplissent des espaces délimités par les lignes de rinceaux, qu'il nomme « rinceau plat de palmettes »<sup>15</sup>. Dans ces cas, des tiges

14. Riegl, 2002 (1893), p. 146-155

15. « Ce que nous voyons sur la figure 125 ne diffère pas fondamentalement du système de rinceau de palmettes connu depuis les vases attiques du Ve siècle : en bas, une grande palmette définie par deux tiges de rinceaux qui s'épandent symétriquement vers la gauche et la droite en vague ondulantes au dessus de la crête de la palmette, les nombreux vides ainsi formés étant remplis avec des palmettes entières, des demi-palmettes et des sections d'éventail. » Riegl, 1893, p. 192.

continues relient les éléments du motif. Or, le plus souvent, dans les sculptures romanes, deux branches partant de la base de la palmette, l'encadrent et se rejoignent au sommet ; au lieu d'une ligne continue, c'est un motif indépendant en forme de cœur renversé ou d'as de pique, mais constitué des mêmes éléments que le rinceau ondulant (fig. 11). Ce motif est le « motif 2 » identifié et ainsi défini par Jurgis Baltrušaitis : « Un autre motif, déterminé par la disposition symétrique de ces rinceaux, apparaît. Il consiste en un cadre formé par des branches, dont le contour donne sensiblement un as de cœur, à l'intérieur duquel sont placées les palmettes. C'est un nouvel ornement, ayant son unité et son ordonnance »<sup>16</sup>.

Ces trois groupes sont donc composés d'éléments identiques à caractère végétal : des tiges disposées de diverses manières (ondulations, enroulements, lacets...) qui servent de liaison ou d'encadrement et des feuilles ou des fleurs stylisées (palmettes, acanthes, rosaces, fleurons...). Ils constituent donc un ensemble homogène.

Les corbeilles des chapiteaux ont été exclues de cette étude pour des raisons méthodologiques. En effet, d'une part les corbeilles observées sont toutes différentes, ce qui rend nécessaire l'élaboration d'un système de classification approprié. D'autre part il aurait fallu également analyser la manière dont la forme de la corbeille a influencé l'utilisation du motif de rinceau. Exceptionnellement certaines corbeilles présentent trois ou quatre faces planes indépendantes ; les rinceaux observés sur ces supports ont, dans ce cas, été répertoriés.

### *Les caractéristiques originales des décors de rinceaux en Médoc*

Sculpture ornementale, sculpture figurée ou historiée forment un tout. A travers l'exemple des rinceaux on retrouve quelques traits caractéristiques de l'art roman qu'il paraît utile de rappeler avant d'établir une typologie et d'évoquer la question des origines.

#### *De quelques traits de la sculpture romane*

La plupart du temps, les remarques qui suivent corroborent des observations déjà connues, elles peuvent toutefois apporter quelques éléments nouveaux. Si la complémentarité entre décor géométrique et végétal ou l'inégale qualité des sculptures sont des évidences, l'analyse des liens entre diversité et ordre est plus complexe.

16. Baltrušaitis, 1931, p. 52.



Fig. 11. - Palmettes circonscrites : Ludon, tailloir d'un chapiteau de la pile composée entre première et deuxième travée de la nef.

Fig. 12a. - Soulac, chevet, baie d'axe,  
Fig. 12b. - Détail du retour d'angle de l'imposte gauche.

Fig. 13. - Saint-Laurent-Médoc.  
Frise sur l'extrados de l'arcade de la baie d'axe.

### ***Décor géométrique et décor végétal sont complémentaires***

La différence entre formes géométriques et végétales est souvent très mince et certains choix fait dans le cadre de cet inventaire sont arbitraires. Ainsi le motif de la corniche de Bégadan a été retenu parce qu'il s'agit d'un entrelacs de rinceaux où les cercles sont formés par deux tiges ondulantes croisées (fig. 11), alors que le motif très voisin, qui annelle les colonnes du cordon de Civrac, a été écarté parce que formé d'une série de cercles reliés par des bagues (fig. 18).

Pour le sculpteur roman, géométrique et végétal, loin d'être opposés, sont étroitement complémentaires. Les formes végétales sont bien souvent très stylisées et tendent nettement à la « géométrisation ». Ces formes sont étroitement combinées pour constituer un seul décor comme en témoigne le traitement de l'imposte gauche de la baie d'axe à Soulac. Sur la partie extérieure l'entrelacs forme un motif de vannerie, alors que sur le retour d'angle il se transforme en rinceau (fig. 12). Cette association est très fréquente dans les décors romans et a été relevée en particulier par Marie-Thérèse Camus. A propos des corbeilles végétales du Poitou elle fait l'observation suivante<sup>17</sup> : « La présence sur plusieurs corbeilles de motifs de vannerie, disposés en bandes, est en plein accord avec l'esprit de l'œuvre. Les brins d'entrelacs ne sont-ils pas ceux d'une tige débarrassée de ses feuilles ? La construction géométrique abstraite et le décor fait d'éléments naturels sont ici juxtaposés, mais non opposés (...). On passe d'ailleurs graduellement de l'un à l'autre ainsi à Charroux aux n<sup>os</sup> 4, 11, 16 (...) Les exemples sont également nombreux à Saint-Hilaire et à Saint-Savin de lacis de feuilles devenant de simples entrelacs ou d'entrelacs se changeant progressivement en feuilles. »

### ***Des sculptures de qualité très différentes***

D'un édifice à l'autre et même parfois dans le cadre du même édifice la qualité de la sculpture peut se révéler très variable.

A Saint-Laurent-Médoc, la maladresse de la sculpture fait écho aux défauts de proportion des colonnettes de l'ébrasement des baies. Celles-ci sont trop courtes et leurs chapiteaux paraissent surdimensionnés par rapport aux fûts, ce qui donne une allure trapue à l'ensemble. Le rinceau (fig. 13) est constitué d'une simple tige ne comportant aucun brin et ondulant fort irrégulièrement, tantôt souple tantôt plus raide en forme de W ; quant à la palmette, elle est remplacée par un ove.

En revanche, le décor qui orne le cordon séparant le soubassement aveugle du niveau intermédiaire sur le chevet de Saint-Vivien tend vers la perfection (fig. 14). Le rinceau

ondulant, très régulier, est composé de palmettes en éventail ; leurs lobes, finement sculptés en gouttière, sont disposés symétriquement, trois de part et d'autre d'un lobe central un peu plus court ; l'ensemble donne une impression de souplesse. Pour résoudre le défi que représente l'adaptation du motif à la forme des colonnes et des fines colonnettes mentionnées plus haut, la solution adoptée par le maître de Saint-Vivien est un modèle de raffinement et de subtilité (fig. 15) : sur ces colonnettes, deux palmettes disposées face à face semblent se refléter, comme par un effet de miroir, avec les palmettes voisines qui ornent le cordon, l'une sur la colonne, l'autre sur le gouttereau. Ce détail est d'autant plus remarquable que la hauteur du cordon le rend difficilement perceptible à l'œil nu. Et ce n'est pas son seul mérite : il est aussi le seul, parmi tous les cordons observés sur les églises du Médoc, à être constitué d'un seul et unique motif<sup>18</sup>.

### ***Diversité et ordre***

Décrivant le décor sculpté du porche de l'église Saint-Seurin à Bordeaux, Philippe Araguas a fait, sur les bandeaux et impostes qui font office de tailloirs et relient les différentes corbeilles, la remarque suivante<sup>19</sup> : « Ce trait d'union témoigne cependant clairement que le décor du porche n'est pas aussi homogène qu'il paraît à première vue : par endroits, la frise des impostes s'interrompt et les éléments décoratifs qui l'ornent changent brusquement, alternant de manière aléatoire rinceaux et entrelacs. » Cette remarque peut s'appliquer à la quasi-totalité des bandeaux et impostes du corpus médocain. Il semble bien que la diversité soit la règle et que les sculpteurs ou tailleurs de pierre les moins habiles aient cherché à compenser leur manque de technique par beaucoup d'inventivité dans la variation des motifs. Mais ces motifs ne sont pas pour autant disposés de manière aléatoire ; bien au contraire leur répartition est très organisée. Ceci est particulièrement flagrant sur les bandeaux qui courent au pied des baies à l'extérieur des chevets de Civrac et de Cissac.

A Civrac, le cordon sculpté qui sépare le soubassement aveugle du niveau supérieur présente huit motifs différents dont trois de rinceaux. Ces motifs sont distribués de manière symétrique : les deux variantes de rinceaux ondulants (fig. 8) sous les arcatures aveugles proches de la nef ; les palmettes

17. Camus, 1992, p. 160.

18. Ce serait également le cas d'une frise à l'intérieur du chevet d'Avensan, si une observation attentive ne révélait des variations dans le traitement des palmettes. De même sur la frise de la corniche de Bégadan, s'il n'y avait pas alternance de rosaces et de simples disques.

19. Araguas, 2009, p. 181.



Fig. 14. - Saint-Vivien-de-Médoc.  
Chevet, frise sur le cordon entre soubassement et premier étage.

Fig. 15. - Saint-Vivien-de-Médoc.  
Chevet, détail de la frise  
autour d'un faisceau colonnes.



Fig. 16 à 18. - Civrac-en-Médoc, église Saint-Pierre, chevet.

Fig. 16. - Cordon sous l'arcature aveugle sud-est.

Fig. 17. - Cordon sous la baie d'axe.

Fig. 18. - Cordon sur les colonnes.



circonscrites, également en deux variantes (fig. 16), sous les baies nord et sud ainsi que sous les arcatures aveugles intercalées entre ces baies et la baie d'axe ; l'entrelacs de rinceau (fig. 17) sous la baie d'axe ; enfin des frises de rosaces entourées de cercles annellent les colonnes (fig. 18). On peut remarquer en outre (fig. 8 et 17) que les éléments qui constituent le bandeau sont sculptés de manière à constituer une entité. Contrairement à Saint-Vivien, la continuité de la frise n'est pas recherchée.

A Cissac, sous les quatre pans ornés d'arcatures aveugles et sous la baie d'axe, le bandeau est sculpté de motifs géométriques variés, alors qu'il présente un décor de rinceau sous les baies nord et sud. Si l'on retrouve l'utilisation systématique des fleurs de lys, leurs dispositions sont très variables : dos à dos, alignées, tête-bêche, reliés par un rinceau ondulant, circonscrites...

Ces deux exemples illustrent bien cette remarque de Marie Thérèse Camus à propos de l'art roman : « La diversité est admise et sans doute estimée (...) Quoi qu'il en soit, constatons encore une fois que cette diversité ne s'accompagne nullement de désordre. C'est une des forces de l'art roman »<sup>20</sup>.

20. Camus, 1992, p. 172.

## *Au-delà de la diversité, des récurrences*

Des tableaux à double entrée permettent de présenter de manière synthétique les motifs répertoriés et d'identifier les modèles récurrents. La variété étant la règle, et donc le nombre de motifs très élevé, quatre tableaux sont nécessaires, un par type de motif ainsi que défini précédemment<sup>21</sup>. Ils font très nettement apparaître une famille de motifs récurrents.

Dans la catégorie « rinceaux ondulants » (tableau 1), le motif de type quatre, répertorié en premier lieu à Avensan, se retrouve avec des variantes dans quatre autres édifices (Moulis, Civrac (fig.10), Cissac et Soulac), donc cinq fois sur quinze motifs, soit un tiers, ce qui constitue un assez bon indice de récurrence.

Pour les « entrelacs de rinceaux ouverts » (tableau 2), le même type se retrouve dans quatre édifices : Moulis, Civrac, Vertheuil et surtout Soulac. Sur cette église, il orne la quasi-totalité du bandeau supérieur entre le premier et le deuxième étage décoré d'arcatures aveugles à l'extérieur du chevet ; on le retrouve sur le cordon qui souligne l'appui des fenêtres sur le mur gouttereau sud de la nef et, à l'intérieur, sur le bandeau qui prolonge les tailloirs des chapiteaux du chœur, à la limite inférieure de la voûte. Ce motif (fig. 19) revêt une importance particulière dans notre région. C'est J. A. Brutails qui en a donné la définition la plus précise et la plus élégante<sup>22</sup> : « il est formé de brins entrelacés deux à deux ; chaque extrémité se termine vers le haut, en une efflorescence semblable à une fleur-de-lis, qui se dresse contre l'extrémité pareille de la tige voisine ». On peut toutefois préciser quelques traits de ce motif.

Tout d'abord ses éléments constitutifs. Les tiges sont généralement à trois brins. Elles se terminent à une extrémité par une palmette en forme de fleur de lys ainsi constituée : l'élément central est pointu, en fer de lance ; les deux lobes latéraux sont constitués par des volutes tournées vers l'extérieur et profondément creusées en leur centre. L'autre extrémité de la tige est prolongée par une crossette dont la forme est identique à celle des volutes de la palmette. Les deux fleurs de lys dos à dos forment donc le motif central et sont encadrées par les deux crosses situées à l'autre extrémité des tiges. Les crossettes de deux motifs contigus sont reliées par une bague en forme de V également à trois brins, parfois à deux.

La disposition des éléments de ce motif est très importante : elle détermine l'aspect général de la frise et révèle l'effort d'adaptation de la sculpture à la structure du bandeau, ici particulièrement réussi. Sortant du bas de la bague, la tige borde la partie inférieure du cordon. Le croisement des deux tiges est assez bas et c'est toujours la tige gauche qui passe sur la tige droite ; le bas du cordon est ainsi ourlé d'une sorte de feston. La tige s'enroulant sur elle-même, l'efflorescence est



Fig. 19. - Soulac.  
Chevet, entrelacs de rinceau ouvert sur les cordons.

orientée de telle sorte que le lobe central soit à l'horizontale. La volute latérale inférieure comble le creux formé par la tige et la volute supérieure est calée contre la limite du bandeau en vis-à-vis de la volute supérieure de la deuxième tige, formant ainsi un ensemble analogue à celui des deux crossettes. La partie supérieure du bandeau est alors constituée d'une série de deux volutes se faisant face.

Brutails a signalé la présence de ce motif sur de nombreux tailloirs<sup>23</sup> : « Parmi ces dessins, il en est un que l'on rencontre fréquemment, au porche de Saint-Seurin de Bordeaux, à La Sauve, dans les églises de l'Entre-deux-Mers (Saint-Sulpice, Courpiac, Coirac, Daubèze), à Moulis et ailleurs ». Mais il ne la mentionne pas sur les cordons, ce qui explique qu'il ne cite pas Soulac<sup>24</sup>. On retrouve ce décor dans bien d'autres édifices de notre département et notamment à l'abbaye de Saint-Ferre<sup>25</sup>.

La troisième catégorie, que j'ai appelée « palmette circonscrite », est plus hétérogène que les précédentes. Bien que les techniques de sculpture soient très différentes, on peut rapprocher les variétés observées à Civrac, sur le clocher de Gaillan et à l'extérieur du chevet de Soulac, à l'extrados de l'arcade de la baie sud (fig. 20). Dans les trois cas, la palmette centrale est identique et présente cinq lobes : un lobe central dressé verticalement, en forme de fer de lance ou pointu, est entouré de deux lobes identiques puis de deux volutes tournées vers le bas. C'est une configuration assez voisine de

21. Voir en annexe.

22. Brutails, 1912, p. 257.

23. Brutails, 1912, p. 233.

24. Sa présence à Soulac est signalée par Orillard, 1940, p. 157-192, qui le qualifie de motif « en U » et en fait une description très rigoureuse.

25. La fréquence de ce motif en Gironde est mentionnée dans plusieurs ouvrages sans qu'il en soit fait une description et une analyse détaillée. Cabanot (qui le qualifie de motif décomposé en crossettes), 1990, p. 21 ; 1987 p. 124-128 ; 1968 p. 117 ; Dubourg-Novès (qui parle de motif en U ou en bâtière), 1969, p. 217-220 ; Lacoste (qui emploie l'expression « palmette resserrée »), 1996, p. 126.

la fleur de lys observée à Ludon-Médoc (fig. 11) à une différence près : il n'y a pas un seul lobe central en forme de fer de lance mais trois.

Finalement, on se rend compte que les trois motifs récurrents de chaque catégorie présentent un trait commun : ce type de palmette en forme de fleur de lys. Si l'analogie n'est pas évidente pour les palmettes circonscrites, les ressemblances sont plus nettes entre rinceaux ondulants et entrelacs de rinceau.

### Les sources d'influence

Les décors de rinceaux médocains s'inspirent de la sculpture des régions limitrophes : la Gascogne au sud, la Saintonge au nord.

#### L'influence méridionale

C'est à l'abbatiale de Saint-Sever, dans le sud du département des Landes, que l'on retrouve le type deux d'entrelacs de rinceaux ouverts (tableau 2). Il figure notamment sur le tailloir d'un chapiteau de l'absidiole intermédiaire sud, au dessus d'une représentation de Daniel dans la fosse aux lions (fig. 21). Le motif y est traité avec beaucoup d'élégance et de finesse, comme sur plusieurs tailloirs de la crypte de Saint-Girons d'Hagetmau. Dans ces deux édifices, on relève également la présence de rinceaux ondulants à fleurs de lys (tableau 1).

La puissante abbaye de Saint-Sever était entrée, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, en conflit avec celle de Sainte-Croix de Bordeaux pour le contrôle de Soulac<sup>26</sup>. Elle était située à un endroit stratégique sur la voie de Vézelay du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Ces liens, attestés dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle entre la Chalosse et le Médoc, pourraient expliquer la diffusion de ce type de rinceau.

Les parentés entre Soulac et Saint-Sever concernent d'autres motifs ornementaux, comme les volutes d'angle des corbeilles, et des thèmes figurés et historiés, comme les lions dits « souriants »<sup>27</sup> ou les paires d'oiseaux affrontés ; les chapiteaux représentant l'histoire de Daniel dans la fosse aux lions sont très fréquents. Cela pourrait aller dans le sens de l'analyse de Jean Cabanot<sup>28</sup> : la présence de ces motifs et thèmes révélerait le développement d'un foyer artistique original dans tout le Sud-Ouest, couvrant le sud des Landes, la basse vallée de la Garonne, le Bordelais (avec en particulier le chantier de Saint-Seurin), le Bazadais ; et ce tout au début du XII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 20. - Soulac, chevet, palmette circonscrite sur le cordon supérieur au sud.



Fig. 21. - Saint-Sever, absidioles sud, chapiteau 65 représentant Daniel et les lions.

26. Picot-Subes, 1990, p. 256.

27. Le thème des lions, fréquent dans l'ensemble de la sculpture romane est traité de manière particulière, dans ce groupe de chantiers du Sud-Ouest ; les lions comportent une gueule largement fendue qui semble sourire. Cabanot, 1987, p. 152.

28. Cabanot, *Gascogne Romane*, p. 117.

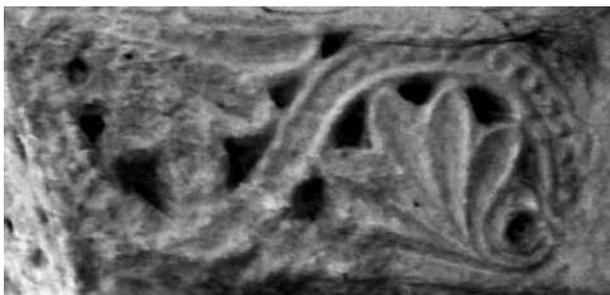


Fig. 22. - Saint-Vivien.  
Détail du tailloir du chapiteau  
à la retombée nord de l'arc triomphal.



Fig. 23. - Vertheuil.  
Portail sud, rinceau habité  
sur le deuxième rouleau de la voussure.

### *L'influence saintongeaise*

Cinq édifices, tous situés au nord du Médoc, présentent des décors qui ressemblent nettement à ceux des églises de la Saintonge. Il s'agit de la chapelle Saint-Médard d'Escurac dans la commune de Civrac, de l'abbatiale de Vertheuil, de Saint-Saturnin à Bégadan, de Saint-Vivien et de Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres à Soulac. A Saint-Médard d'Escurac ainsi qu'à Soulac, les sculptures figurent sur des chapiteaux hors du champ de la présente étude <sup>29</sup>.

L'inventaire des rinceaux n'a pas permis de mettre en évidence un motif caractéristique de l'influence saintongeaise. Elle est cependant très nette mais se manifeste soit à travers l'étude de menus détails - un type de palmette, les stries des vêtements des personnages des rinceaux habités du portail de Vertheuil -, soit, au contraire, dans une vision plus globale - par exemple quand une série de chapiteaux sculptés forment une frise comme pour l'arc triomphal de Saint-Vivien.

D'une manière générale le style des feuillages et, en particulier, des palmettes ou des demi-palmettes présente beaucoup d'analogies avec celui des motifs végétaux de nombreux édifices : les églises Saint-Pierre d'Aulnay, Saint-Hilaire de Melle, le portail de l'Abbaye-aux-Dames ou les sculptures de Saint-Eutrope à Saintes, etc. Ces demi-palmettes présentent un côté lisse concave, tandis que l'autre est découpé en cinq à huit lobes disposés en éventail et creusés en gouttière ; l'extrémité de ces lobes est légèrement pointue, excepté le dernier lobe qui s'enroule vers l'intérieur pour former une petite volute ou une boule. A Saint-Vivien, le dernier lobe rond est formé par un trou de trépan et les tiges de certains rinceaux sont parfois ornées d'une série de minuscules pointes de diamant (fig. 14 et 22).

On trouve beaucoup de détails communs entre les personnages des rinceaux habités du portail de Vertheuil (fig. 23) et ceux des sculptures des chapiteaux de la croisée du transept de Saint-Eutrope : mêmes rayures sur les robes des personnages,

mêmes chevelures, même recherche de réalisme dans les postures. En revanche, c'est plutôt à Corme-Écluse qu'il faut aller chercher la ressemblance avec le type de palmette et les modalités d'enroulement des tiges.

### *Conclusion*

En dépit d'un maillage moins dense que dans d'autres parties du département, les décors de rinceaux présents sur les édifices romans du Médoc sont très abondants et extrêmement variés. Si l'influence antique est manifeste, les modèles romains ne sont pas ici copiés servilement. Au modèle classique du rinceau ondulant, ont souvent été préférées des formes plus complexes de tiges entrelacées à terminaisons végétales.

Parmi les multiples motifs répertoriés, l'un d'entre eux composé de crossettes et de fleurs de lys apparaît de manière particulièrement récurrente. En cela la presqu'île du Médoc ne fait pas figure d'exception puisque ce motif est également omniprésent dans l'ensemble de la Gironde. Sa présence sur les chevets médocains pourrait confirmer le rayonnement d'un foyer artistique qui s'est développé au sud des Landes, autour de l'abbaye de Saint-Sever au tournant des années 1100.

Cela ne doit pas pour autant occulter la prépondérance de l'influence saintongeaise, particulièrement évidente dans les grands chantiers situés au nord de la zone étudiée. Si elle est probablement un peu plus tardive, c'est à elle que l'on doit la profusion du décor ainsi que les motifs les plus riches et les plus complexes associant les végétaux aux représentations animales et humaines.

29. A Soulac, il s'agit des chapiteaux de la nef classés dans un « premier groupe » par Marie-Pasquine Picot-Subes. Picot-Subes, 1990, p. 264.

## Bibliographie

- Araguas, Ph. « Saint-Seurin de Bordeaux : les grandes étapes de l'évolution de l'église canoniale du XIe au XIXe siècle ». *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir, des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen-âge*. Actes du colloque de Bordeaux, 1-14 octobre 2006, Ausonius éditions 2009.
- Baltrušaitis, J. *La stylistique ornementale dans la sculpture romane*. Paris 1931.
- Baurein, abbé J. *Variétés bordelaises ou Essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux*. Bordeaux, Ferret, 1876.
- Brutails, J.-A. *Les vieilles églises de la Gironde*. Bordeaux, éd. Féret, 1912.
- Cabanot, J. « L'abbaye de Vertheuil ». *Congrès archéologique de France, Bordelais Bazadais*. Paris, Société Française d'Archéologie/C.N.R.S., 1990, p. 343-362.
- Cabanot, J. *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-ouest de la France*. Paris, Picard, 1987 (1971).
- Cabanot, J. *Gascogne romane*. Éd. Zodiaque, collection la nuit des temps.
- Cabanot, J. *Hagetmau Crypte de Saint-Girons*. Mont-de-Marsan, A.E.A.L., 1990.
- Camus, M.-T. *Sculpture Romane du Poitou ; les grands chantiers du XIe siècle*. Paris, Picard, 1992.
- Dubourg-Novès, P. *Guyenne Romane*. Coll. la nuit des temps, éd Zodiaque, La Pierre qui vire, 1969.
- Durliat, M. *Les débuts de la sculpture romane dans le midi de la France*. Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, 1978-9, p. 101 à 113.
- Durliat, M. « Art somptuaire et art monumental : bilan des influences antiques préromanes dans la sculpture romane du sud-ouest de la France et en Espagne ». *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 1978, p. 115 à 125.
- Focillon, H. *L'emplacement de la sculpture romane*. Cahiers de Belgique, 1930.
- Focillon, H. *L'art des sculpteurs romans : recherche sur l'histoire des formes*. Paris, P.U.F., 1972 (1932)
- Jalabert, D. *La flore sculptée des monuments du Moyen Age en France- Recherches sur les origines de l'art français*. Paris, 1965.
- Lacoste, Jacques. « La sculpture romane de La Sauve-Majeure et ses origines ». *L'Entre-deux-Mers et son identité. L'abbaye de La Sauve-Majeure de sa fondation à nos jours*, Actes du cinquième colloque Entre-deux-Mers tenu à la Sauve-Majeure les 9-12 septembre 1995, éditions du C.L.E.M., 1996
- Laroza, Olivier. *Guide touristique, historique et archéologique de Bordeaux et de la Gironde*. Bordeaux, Féret et fils, 1975.
- Larrieu, B. & Duclot, J.-F. (Collection dirigée par). *Léo Drouyn Les Albums de Dessins*. Volume 10 *Léo Drouyn en Médoc*, Éditions de l'Entre-deux-Mers, Bordeaux, 2003.
- Orrillard, A. « L'église Notre-Dame de la fin des terres à Soulac-sur-Mer, Gironde ». *Bulletin monumental* 99, 1940, p. 157-192.
- Picot-Subes, Marie-Pasquine. « L'église Notre-Dame de la fin des terres à Soulac-sur-Mer ». *Congrès archéologique de France, Bordelais et Bazadais*. Société française d'Archéologie édité par C.N.R.S., Paris, 1990.
- Picot-Subes, Marie-Pasquine. « Le décor sculpté de l'église Notre-Dame de la fin des terres à Soulac-sur-Mer ». *Actes du XIIe Congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, Soulac et les pays médocains*, Bordeaux, 1989, p. 235-251.
- Riegl, A. *Question de style. Fondements d'une histoire de l'ornementation*. Trad Baatsh, H.A. et Rolland, E. Préface : Damish, H. Hazan. Paris 1893, rééd. 2002.
- Vergnolle, E. *L'art roman en France*. Paris, Flammarion, 2005.

## Annexe : Tableaux d'occurrence des rinceaux

Les différents motifs de rinceaux sont classés dans quatre catégories définies : les rinceaux ondulants, les entrelacs de rinceaux ouverts ou fermés et les palmettes circonscrites.

Parmi les vingt-cinq édifices du corpus, cinq ne présentent pas de décors de rinceaux : Saint-Aubin-de-Médoc, Le Pian-Médoc, Listrac, Saint-Sauveur-de-Médoc et Saint-Christoly, qui a été presque totalement reconstruit au XIXe siècle. Saint-Médard d'Escurac et Vensac présentent des rinceaux sur des corbeilles, hors du champ de l'étude. Dix-huit édifices ont donc

été retenus. Dans les tableaux qui suivent, ils sont classés par arrondissement, puis par canton et enfin par commune. Chacun des motifs répertoriés est désigné par un numéro et ses variantes par ce numéro et une lettre.

La lecture horizontale des tableaux montre la diversité des types dans un même édifice ; la lecture diagonale, la dispersion des motifs ; la lecture verticale, la récurrence d'un même motif dans plusieurs églises.

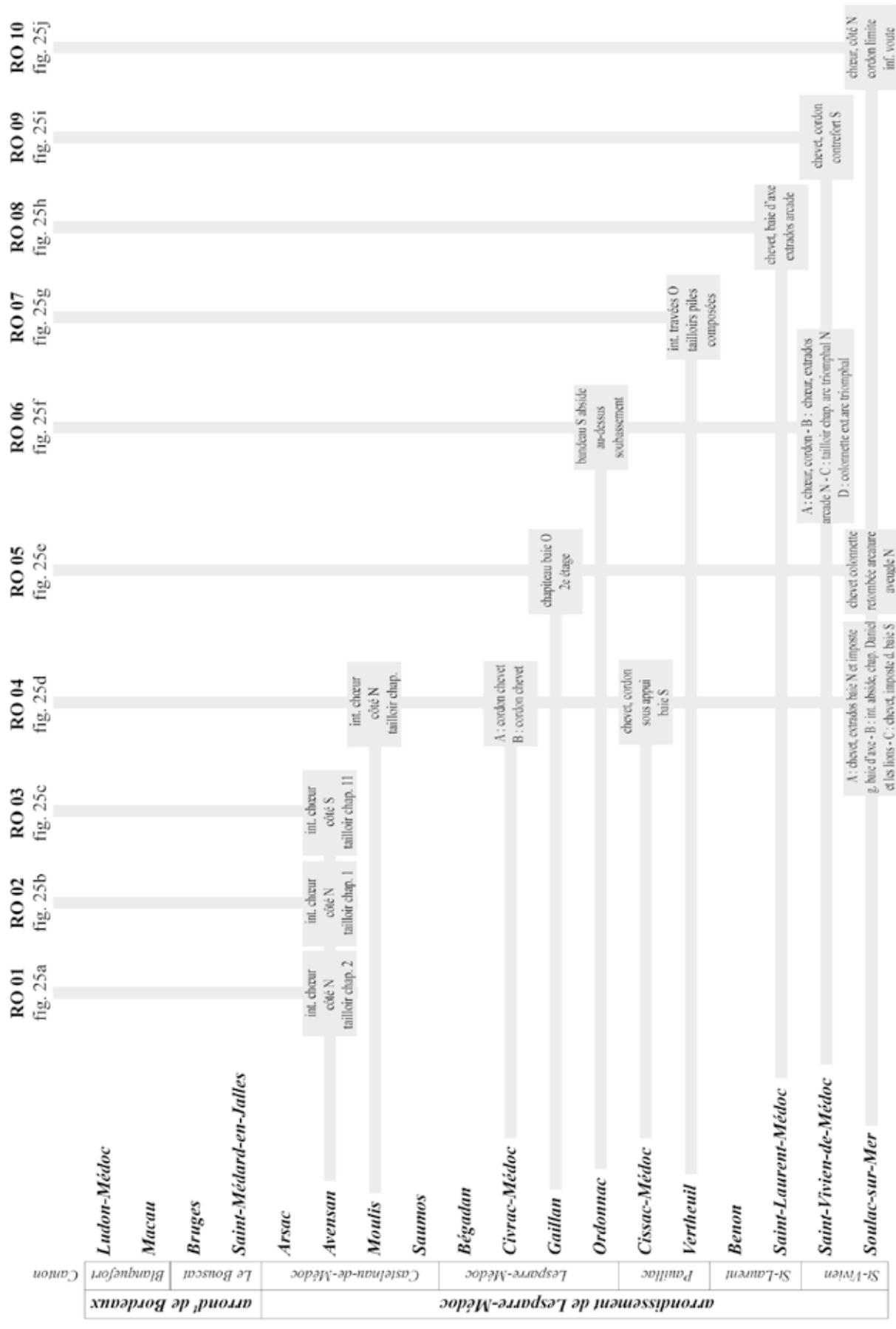
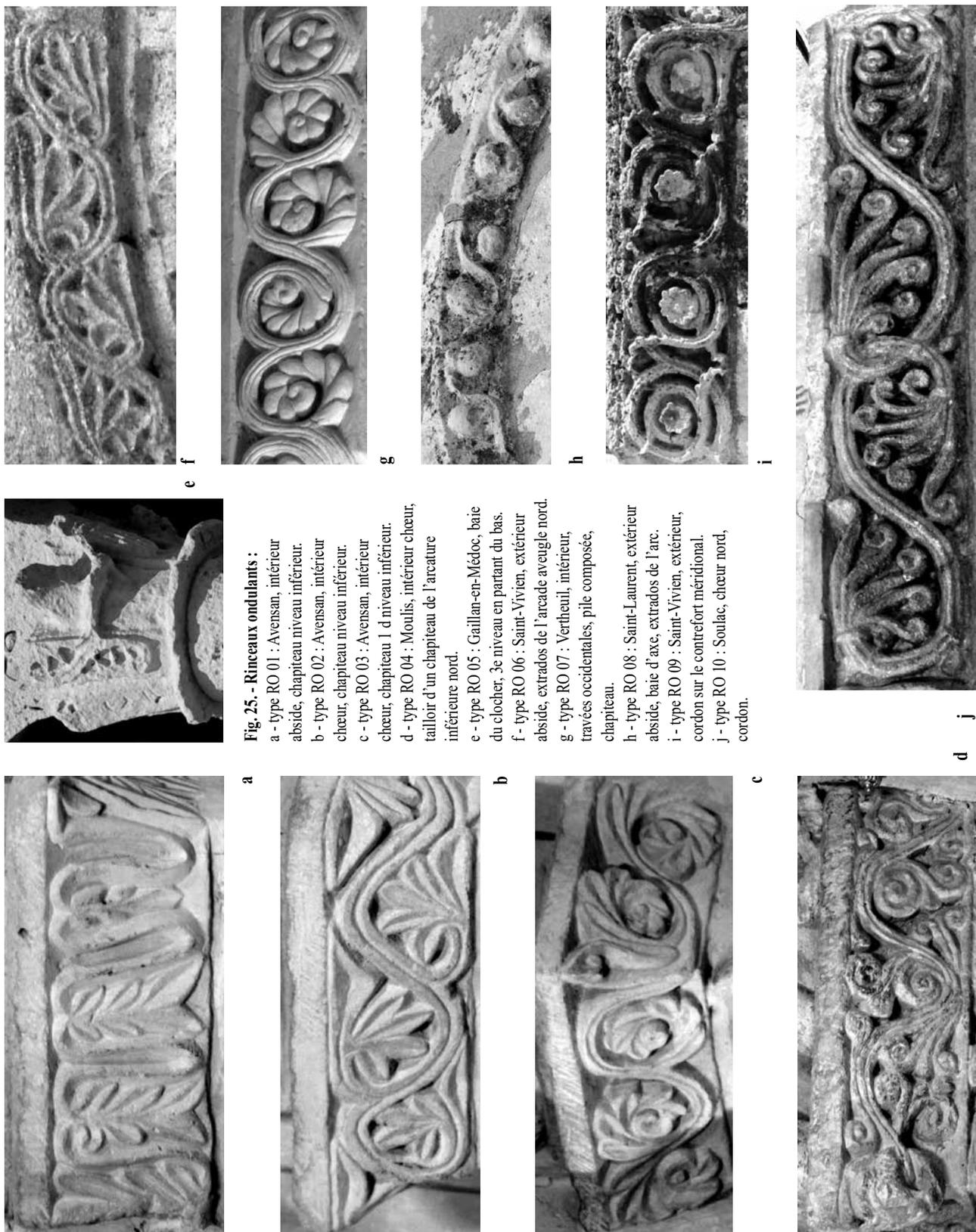


Fig. 24. - Tableau d'occurrence des rinceaux ondulants.

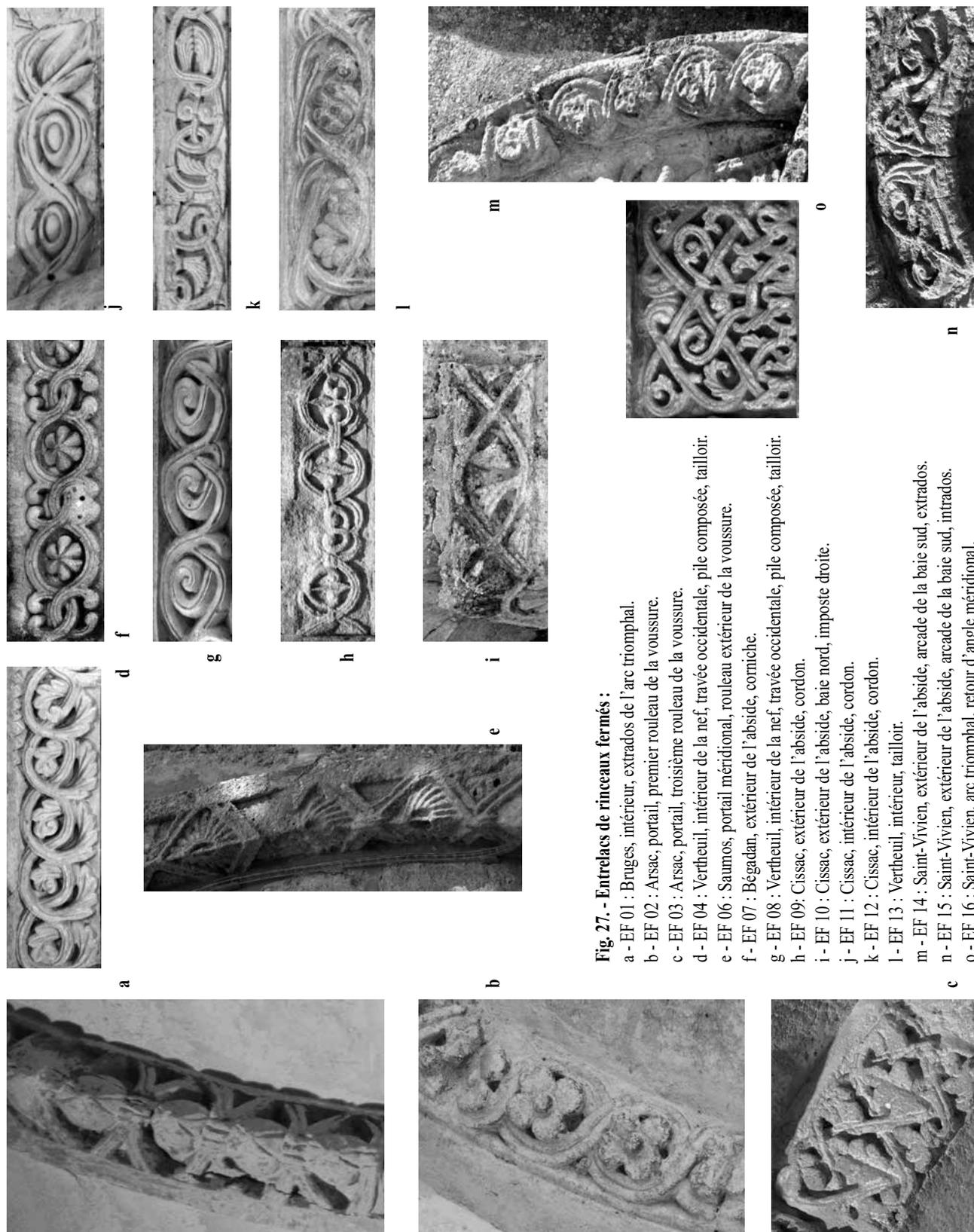


**Fig. 25. - Rinceaux ondulants :**

- a - type RO 01 : Avensan, intérieur abside, chapiteau niveau inférieur.
- b - type RO 02 : Avensan, intérieur cheur, chapiteau niveau inférieur.
- c - type RO 03 : Avensan, intérieur cheur, chapiteau 1 d niveau inférieur.
- d - type RO 04 : Moulis, intérieur cheur, tailloir d'un chapiteau de l'arcature inférieure nord.
- e - type RO 05 : Gaillan-en-Médoc, baie du clocher, 3e niveau en partant du bas.
- f - type RO 06 : Saint-Vivien, extérieur abside, extrados de l'arcade aveugle nord.
- g - type RO 07 : Vertheuil, intérieur, travées occidentales, pile composée, chapiteau.
- h - type RO 08 : Saint-Laurent, extérieur abside, baie d'axe, extrados de l'arc.
- i - type RO 09 : Saint-Vivien, extérieur, cordon sur le contrefort méridional.
- j - type RO 10 : Soulac, cheur nord, cordon.

	EF 01	EF 02	EF 03	EF 04	EF 05	EF 06	EF 07	EF 08	EF 09	EF 10	EF 11	EF 12	EF 13	EF 14	EF 15	EF 16	
	fig. 27a	fig. 27b	fig. 27c	fig. 27d	fig. 25e	fig. 25f	fig. 25g	fig. 25h	fig. 25i	fig. 25j	fig. 25k	fig. 25l	fig. 25m	fig. 25n	fig. 25o		
arrondissement de Bordeaux	Ludon-Médoc																
	Macau																
arrondissement de Lesparre-Médoc	Bruges	int. extradors arc triomphal															
	Saint-Médard-en-Jalles		voussure portail 1er rouleau														
	Arsac		voussure portail 2e rouleau	chev. arcature inf. côté S tailloir chap. 14													
	Avensan																
	Moulis				int. chevet extradors des arcatures ext.												
	Saumos					voussure portail rouleau ext.											
	Bégadan						ext. chevet corniche	retombée arcs entre baie d'axe et baie S tailloir chap.									
	Civrac-Médoc																
	Gaillan																
	Ordonnac																
arrondissement de Pauillac	Cissac-Médoc								ABC : ext. chevet sous baies N et S coréon	ext. chevet baie N imposte d.	int. chevet cordons limite inf. coréon voute côté N	int. chevet limite inf. coréon voute côté N					
	Vertheuil												AB : travées O nef piles composées tailloir d'un chap.				
Si-Laurent	Benon																
	Saint-Laurent-Médoc																
Si-Vivien	Saint-Vivien-de-Médoc															ext. chevet extradors baies S et NE	
	Soulac-sur-Mer															int. chevet retour angle S arc triomphal	

Fig. 26. - Tableau d'occurrence des entrelacs de rinceaux fermés.

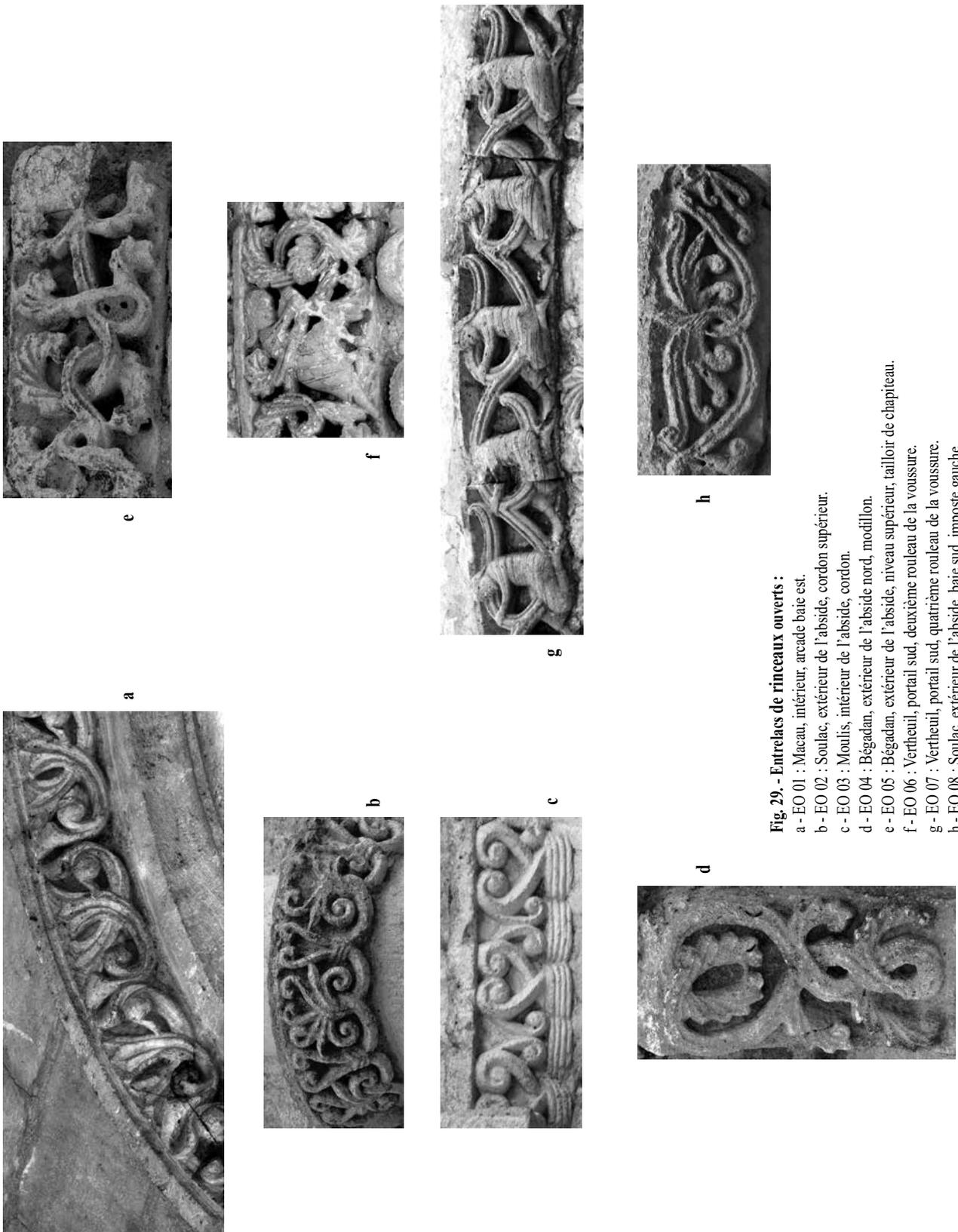


**Fig. 27. - Entrelacs de rinceaux fermés :**

- a - EF 01 : Bruges, intérieur, extrados de l'arc triomphal.
- b - EF 02 : Arsac, portail, premier rouleau de la voussure.
- c - EF 03 : Arsac, portail, troisième rouleau de la voussure.
- d - EF 04 : Vertheuil, intérieur de la nef, travée occidentale, pile composée, tailloir.
- e - EF 06 : Saumos, portail méridional, rouleau extérieur de la voussure.
- f - EF 07 : Bégadan, extérieur de l'abside, corniche.
- g - EF 08 : Vertheuil, intérieur de la nef, travée occidentale, pile composée, tailloir.
- h - EF 09 : Cissac, extérieur de l'abside, cordon.
- i - EF 10 : Cissac, extérieur de l'abside, baie nord, imposte droite.
- j - EF 11 : Cissac, intérieur de l'abside, cordon.
- k - EF 12 : Cissac, intérieur de l'abside, cordon.
- l - EF 13 : Vertheuil, intérieur, tailloir.
- m - EF 14 : Saint-Vivien, extérieur de l'abside, arcade de la baie sud, extrados.
- n - EF 15 : Saint-Vivien, extérieur de l'abside, arcade de la baie sud, intrados.
- o - EF 16 : Saint-Vivien, arc triomphal, retour d'angle méridional.

arrondissement de Lesparre-Médoc		EO 01 fig. 29a	EO 02 fig. 29b	EO 03 fig. 29c	EO 04 fig. 29d	EO 05 fig. 29e	EO 06 fig. 29f	EO 07 fig. 29g	EO 08 fig. 29h
Canton	Ludon-Médoc								
	Macau	extrados des arcades baie E (int. et ext.)							
	Bruges								
	Saint-Médard-en-Jalles								
	Arsac								
	Avensan								
	Mouïs		int. absïde cordon au pied des baies et arcature inf. chevet	ABC : int. chevet cordon au pied des baies et tailloirs de 2 chap.					
	Saunios								
	Bégadan				AB : modillons	ext. chevet niv. sup. arcatures aveugles tailloir d'un chap.			
	Civrac-Médoc		ext. chevet cordon sous baie d'axe						
Gaillan									
Ordonnac									
Cissac-Médoc									
Vertheuil						ébrasement baie S tailloir d'un chap. sur colonnette	portail S vousure 2e rouleau	portail S vousure 4e rouleau	
Benon									
Saint-Laurent-Médoc									
Saint-Vivien-de-Médoc									
Soulac-sur-Mer			chevet cordons ext. et int.						ext. chevet A : baie N imposte g. B : baie S, imposte g.

Fig. 28. - Tableau d'occurrence des entrelacs de rinceaux ouverts.



**Fig. 29. - Entrelacs de rinceaux ouverts :**

- a - EO 01 : Macau, intérieur, arcade baie est.
- b - EO 02 : Soulac, extérieur de l'abside, cordon supérieur.
- c - EO 03 : Moulis, intérieur de l'abside, cordon.
- d - EO 04 : Bégadan, extérieur de l'abside nord, modillon.
- e - EO 05 : Bégadan, extérieur de l'abside, niveau supérieur, tailloir de chapiteau.
- f - EO 06 : Vertheuil, portail sud, deuxième rouleau de la voussure.
- g - EO 07 : Vertheuil, portail sud, quatrième rouleau de la voussure.
- h - EO 08 : Soulac, extérieur de l'abside, baie sud, imposte gauche.

	PC 01 fig. 27a	PC 02 fig. 27b	PC 03 fig. 27c	PC 04 fig. 27d	PC 05 fig. 27e	PC 06 fig. 27f	PC 07 fig. 27g	PC 08 fig. 27h	PC 09 fig. 27i
<b>arrondissement de Bordeaux</b>									
<b>arrondissement de Lesparre-Médoc</b>									
Canton									
Ludon-Médoc	nef côté S tailloir chap. en remploi								
Macau									
Bruges									
Saint-Médard-en-Jalles		portail roman 3e rouleau voussure dessin L. Drouyn							
Arsac									
Avensan		abside N tailloir chap. 6 abside S tailloir chap. 12	abside cordon	abside N tailloir chap. 4 cheur N culot					
Moulis									
Saumos									
Bégadan									
Civrac-Médoc					ext. chevet cordon et tailloir d'un chap.	ext. chevet cordon			
Gaillan						A : baie géminée au NE B : id. à l'O			
Ordonnac									
Cissac-Médoc							int. chevet cordon côté N		
Vertheuil									
Benon								modillon sous corniche S et E	
Saint-Laurent-Médoc									
Saint-Vivien-de-Médoc									
Soulac-sur-Mer						baie S extrados arcade			ext. chevet baie S extrados arcade
									cordon ext.

Fig. 30. - Tableau d'occurrence des palmettes circonscrites.



f



h



i



f



b



c



e



a



b



d

**Fig. 31. - Palmettes circonscrites :**

- a - PC 01 : Ludon, tailloir d'un chapiteau.
- b - PC 02 : Avensan, intérieur de l'abside, niveau inférieur, chapiteau.
- c - PC 03 : Avensan, abside, niveau inférieur, tailloir de chapiteau.
- d - PC 04 : Avensan, cheur, niveau inférieur, tailloir de chapiteau.
- e - PC 05 : Civrac, extérieur de l'abside, cordon.
- f - PC 06 : Souillac, extérieur de l'abside, extrados baie 3, côté gauche.
- g - PC 07 : Cissac, intérieur de l'abside, cordon.
- h - PC 08 : Benon, extérieur, mur gouttereau sud, modillon.
- i - PC 09 : Saint-Vivien, extérieur de l'abside, baie sud, extrados de l'arcade.